

Communiqué de presse
7 février 2018

La FFP, le PEPS, la FNMT et Prism'emploi s'unissent pour former la Fédération des Partenaires de l'Emploi

Le 7 février, la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP), le syndicat des Professionnels de l'Emploi en Portage Salarial (PEPS), la Fédération Nationale du Management de Transition (FNMT) et Prism'emploi (recrutement et intérim), annoncent la création de la Fédération des Partenaires de l'Emploi. Ce lancement intervient dans une période où les métiers de l'emploi sont de plus en plus liés entre eux, comme en témoigne la succession de réformes en cours actuellement.

L'ambition principale de cette Fédération est d'agir pour faire évoluer le marché de l'emploi face à l'accélération des mutations actuelles.

Bénéficiant des connaissances et des expertises de chacun des acteurs impliqués, cette nouvelle fédération a pour objectifs de :

- contribuer à l'employabilité de tous les actifs et à la montée en compétences dans notre pays ;
- favoriser l'émergence des métiers et des compétences de demain ;
- contribuer à la construction d'un nouveau modèle social centré sur les personnes et non plus sur les statuts ;
- amplifier et coordonner les voix des différents métiers auprès des pouvoirs publics.

UNE FÉDÉRATION PROACTIVE AU SERVICE DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Le rapport au travail des individus s'est transformé : les parcours professionnels ne sont plus linéaires, plusieurs métiers sont exercés au cours d'une vie professionnelle, l'hybridation des statuts apparaît comme une nouvelle opportunité. Du côté des employeurs, des métiers inédits apparaissent, accompagnés de nouveaux modes d'organisation des entreprises. C'est pourquoi les quatre partenaires s'allient pour **partager leurs connaissances et proposer des initiatives au service des parcours professionnels**. Il s'agit de faire évoluer le modèle social afin qu'il soit résolument agile, fluide et souple et capable de sécuriser les individus dans une économie qui change rapidement.

Réunissant en son sein plusieurs acteurs de l'emploi, la Fédération des partenaires de l'emploi a pour volonté d'être **davantage entendue par les entreprises, les actifs et les pouvoirs publics**.

Le champ d'action de la Fédération couvre plusieurs sujets, comme la formation professionnelle, l'employabilité, la gestion des transitions professionnelles, la sensibilisation des ressources humaines au numérique, la montée en compétences, l'innovation sociale ou encore l'accompagnement des parcours professionnels.

La Fédération souhaite développer, collectivement et en synergie, une approche transversale et systémique de ses métiers et expertises et construire des solutions intégrées pour accélérer cette refonte du modèle social, fondé sur des règles partagées et solidaires.

DES ACTEURS EN SYNERGIE AUTOUR D'UN PROJET COMMUN

La mise en commun des ressources et des expertises de ces quatre professionnels de l'emploi va permettre la mise en place de nouvelles expérimentations et de nouvelles solutions pour aider les actifs à s'insérer durablement sur le marché.

Sur le long terme et au fil des réflexions menées par les professionnels issus des quatre structures au sein de groupe de travail thématique ad hoc, la Fédération des Partenaires de l'Emploi se donne pour objectifs d'accompagner les actifs tout au long de leurs parcours professionnels et que ceux-ci soient les plus sécurisés possibles dans un marché de l'emploi en pleine mutation.

Cette Fédération a pour vocation de rassembler des syndicats d'entreprises proposant des prestations de services dans le domaine de l'emploi, tels que l'intermédiation, la formation, l'accompagnement, le management de transition. Elle n'est en aucun cas une initiative destinée à répondre à l'actualité relative à la représentativité des organisations patronales.

La fédération est présidée par Patrick Levy-Waitz, et les trois vice-présidents sont Grégoire Cabri-Wiltzer, Stéphane Mellinger et Loïc Charbonnier. François Roux, délégué général de Prism'emploi, deviendra délégué général de la Fédération des Partenaires de l'Emploi début avril 2018.

« *Notre Fédération permettra de parler d'une seule voix et facilitera la construction d'une vision prospective commune* » explique Hubert Camus, Président du PEPS.

« *Nous sommes convaincus que les réponses doivent intégrer l'ensemble des problématiques liées à l'emploi, au cœur desquelles la compétence devient la première des richesses et la première des protections* » déclare Jean Wemaëre, Président de la FFP.

Gilles Lafon, Président de Prism'emploi, déclare : « *Prism'emploi est ravi de ce rapprochement avec la FFP, le PEPS et la FNMT. Nous œuvrerons pour faire émerger de nouvelles solutions afin de tendre vers toujours plus de flexisécurité et d'accompagnement des parcours professionnels* ».

« *Nous partageons avec les 3 autres membres fondateurs l'analyse suivant laquelle le modèle doit être repensé, réinventé. Or, seule une réflexion commune et ouverte permettra d'envisager des solutions originales* » affirme Jean-Pierre Lacroix, Président de la FNMT.

Patrick Levy-Waitz conclut : « *Pour répondre aux besoins de nos concitoyens et des entreprises, nous devons unir les acteurs de l'emploi sur tous les territoires : c'est le sens de la fédération. Dans un contexte de rupture technologique qui commande à chacun de se réinventer et d'expérimenter de nouvelles voies innovantes pour être plus efficaces, notre conviction est de bâtir des solutions pour tous avec un logiciel économique et social performant* ».

Contacts presse

Marine Dahais

Tél : 01 40 41 54 36

mdahais@golin.com

Amina Ennaciri

aennaciri@golin.com

Tél : 01 40 41 56 09

A propos de la FFP

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente plus de 620 entreprises de formation et leurs 2000 établissements. Depuis vingt-cinq ans au service de la représentation et de la promotion de l'offre privée de formation – qui couvre près des ¾ des besoins du marché-, la FFP place, au coeur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaires cumulé de près de 2 milliards d'euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.

www.ffp.org @FedeFormPro_FFP

A propos du PEPS

Le PEPS est la première organisation professionnelle du secteur se consacrant exclusivement à l'activité de portage salarial répartie sur l'ensemble du territoire national. Toutes les entreprises adhérentes se retrouvent dans des valeurs exprimées à travers une charte de déontologie exigeante qui garantit la sécurité et la protection des professionnels autonomes portés et la qualité des prestations réalisées auprès de leurs clients.

Le PEPS regroupe plus de 80% des entreprises de portage salarial et demeure l'interlocuteur unique et représentatif auprès de la profession et des pouvoirs publics. Il défend un portage salarial adapté à toutes les professions.

www.peps-syndicat.fr - @PEPSyndicat

A propos de la FNMT

La FNMT a été créée par plusieurs cabinets de management de transition afin de contribuer à structurer et développer le marché. Elle a pour objectif de mettre en oeuvre des moyens d'information et de formation, de représenter la profession auprès des pouvoirs publics, des médias et des tiers concernés et plus généralement, de constituer une plateforme de discussion et d'échange pour la profession (cabinets, associations de managers de transition, écosystème).

www.fnmt.fr - @FNMTOfficiel

A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 8 500 agences d'emploi et 26 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi